

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 37 - janvier/février 2011

**9-10
AVRIL
2011**

ACTUALITÉ

Gestes positifs / négatifs
Mon carnet d'adresse
Centre de Secours
C. C. A. S.

ENVIRONNEMENT

Requalification des aménagements
d'accueil touristique au Cap d'Erquy
Refonte de la signalisation
touristique et de services
Aires de mise en Valeur de
l'Architecture et du Patrimoine

PORTRAIT

Laurent COTTEL

**Fête de la
Coquille**
Saint-Jacques des Côtes d'Armor

**ERQUY**

NUMÉRO 37

Actualité p 4 à 5

Gestes positifs / négatifs
 Mon carnet d'adresse
 Centre de Secours
 C. C. A. S.

Environnement p 6 à 7

Requalification des aménagements
 d'accueil touristique au Cap d'Erquy

Conseil Municipal p 8 à 9

Environnement p 10

Refonte de la signalisation
 touristique et de services
 Aires de mise en Valeur de
 l'Architecture et du Patrimoine

La Tribune p 11

Chronique littéraire p 11

Portrait p 12

Laurent Cottel

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & mise en page : Alban Sorette

Ont participé à ce numéro : Christiane Guesnet, Anthony Kerichard, Fabienne Lesvenan, Loïck Le Guen.

Remerciements à l'Imprimerie de la Rance (visuel «Et si c'était moi ...»), et l'Association Réginiéenne de la Coquille Saint-Jacques (visuel «Fête de la Coquille», en couverture).

Photographies : Christiane Guesnet, Charles Josset, Bernard Mevel, Laëtitia Richeux.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

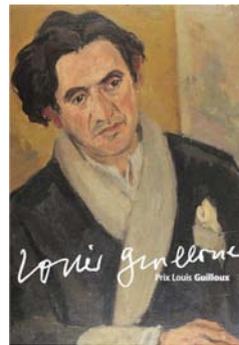
Naissances

Vinh-Taö LECOUFFLARD, le 8 décembre 2010 - Lucas OMNÈS, le 26 décembre 2010 - Tyméo BODIN, le 9 janvier 2011 - Klervy HÉTIER, le 21 janvier 2011 - Emma BITTER - PETIT, le 30 janvier 2011 - Nell BITTER - - PETIT, le 30 janvier 2011 - Maï-Line TRÉHOREL, le 8 février 2011

Décès

JÉHAN Suzanne veuve LERAY, le 12 décembre 2010 - RAULT Maurice, le 14 décembre 2010 - MAURICE Luce veuve JARRY, le 19 décembre 2010 - CALEC Charles, le 5 janvier 2011 - JÉGU Monique veuve POURCHER, le 6 janvier 2011 - VARGAS Françoise, née SEVENEC, le 15 janvier 2011 - ROUSSEAU Marie-Claude épouse TARJUS, le 17 janvier 2011 - URBAN Simonne veuve LEMÉE, le 25 janvier 2011 - CHEVALIER Nadia, le 23 janvier 2011 - BLANCHARD Eugène, le 25 janvier 2011 - PICAULT Jacques, le 30 janvier 2011 - DAUTIN Renée veuve BELLIER, le 6 février 2011 - BRIENS Louise, le 6 février 2011.

Prix littéraire Louis Guilloux



Créé par le Conseil Général pour «perpétuer les valeurs morales et littéraires de l'écrivain breton» décédé à Saint-Brieuc en 1980, ce prix existe depuis 1983. Cette année, la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor a souhaité associer 4 bibliothèques publiques à cette

action. Ainsi, la bibliothèque Municipale d'Erquy, celles de Ploumagoar, de Ploec-sur-Lié et de Merdrignac ont reçu chacune la sélection d'ouvrages par le Conseil Général, et sont invitées à décerner un coup de cœur des lecteurs. Au Blé en Herbe, le comité de lecture, constitué depuis septembre dernier, se penche actuellement sur cette sélection, mais un autre groupe a aussi été mis sur pied afin de permettre à un plus grand nombre de lecteurs de participer à cette animation.

La liste des romans sélectionnés est consultable à la Bibliothèque Municipale et sur son site internet :

<http://bibliotheque.erquy.fr/>



Le début de l'année 2011 sera marqué par le lancement de plusieurs grands projets inscrits dans ce mandat.

Le programme d'action de requalification des accès au Cap d'Erquy a été approuvé le 16 décembre 2010 par le Conseil municipal. Je ne vais pas revenir ici sur les aspects techniques qui sont largement traités dans le dossier de ce magazine.

Ce qu'il faut retenir de cette opération structurante c'est qu'en redistribuant les flux touristiques à partir du «rond-point des Jeannettes» via les Hôpitaux et jusqu'au Cap d'Erquy, c'est l'ensemble du site que l'on fait découvrir à nos visiteurs. Un site qui accueille 600 000 visiteurs par an !

Toutefois il ne s'agit pas d'accueillir plus de visiteurs, mais de les accueillir mieux :

- Organisation des stationnements.
- Cheminement bien signalé aux visiteurs permettant une meilleure distribution des flux.
- Sécurisation des voiries et carrefours pour favoriser la circulation piétonne et vélo aux abords du site.

Il s'agit certes d'un programme à dominante touristique, mais qui bénéficie tout autant et tout au long de l'année aux habitants qui, ils sont d'ailleurs nombreux à me le dire, apprécient la mise en valeur du site opérée par le Conseil Général depuis 25 ans et plus particulièrement les nouveaux sentiers et voies multi modales qui viennent d'être réalisées.

Les travaux qui seront financés par la commune dans ce nouveau programme seront essentiellement des travaux d'amélioration de voirie et de réseaux qui bénéficient eux directement aux habitants de notre commune.

Autre grand programme du mandat, l'extension de l'urbanisation du village de La Couture.

L'étude en cours en vue de la création d'une Zone d'Aménagement Concertée sera terminée à la fin de ce semestre et les élus auront à se positionner définitivement sur l'opportunité de la création d'une ZAC. Le projet envisage la création d'environ 160 logements. L'esquisse est consultable sous forme de panneaux explicatifs à l'entrée de la mairie.

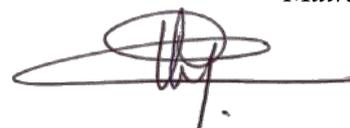
2011 sera aussi l'année du lancement du dossier d'agrandissement de l'EHPAD de l'Horizon Bleu et, plus largement, les élus restent attentifs à toute opportunité qui favoriserait le logement, notamment de type locatif sur notre commune.

Comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, nous présenterons ces sujets en réunions publiques au cours du printemps.

En attendant de vous y rencontrer,

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon début d'année.

Christiane GUERVILLY⁽¹⁾
Maire d'Erquy



⁽¹⁾ *Changement de nom et reprise du nom de famille suite à prononciation de divorce, merci de votre compréhension.*



110 Convives au Repas des Aînés

Comme chaque année les membres du Centre Communal d'Action Sociales (CCAS) ont convié les Réginéens de plus de 70 ans au traditionnel Repas des Aînés organisé cette année le Dimanche 14 Novembre à la Salle des Fêtes. Tôt le matin, élus et membres du CCAS se sont mobilisés pour dresser les tables et assurer le service. Les convives ont été accueillis en chansons par Pierre Pénard et son orgue de barbarie que nous remercions d'avoir animé bénévolement cette journée festive.



La vaisselle ... dans la bonne humeur.

Odette Tanguy et Fernande Missaire, toutes deux âgées de 96 ans, ainsi que René Lelong, âgé de 89 ans, représentaient les doyens d'Erquy. Instants précieux de partage, de retrouvailles et d'amitié, chacun poussant la chansonnette suivie de quelques pas de danse en musique. Nous sommes heureux de compter chaque année un peu plus de participants, et espérons en accueillir davantage l'année prochaine. C'est pourquoi nous avons décidé de fixer une date facile à retenir.

Désormais, la fête des Aînés sera célébrée et organisée le 11 Novembre. Afin que nos résidents de l'EHPAD de l'Horizon bleu puissent également savourer ce moment de partage et pour leur épargner l'épreuve d'un transport difficile, le CCAS a décidé d'organiser sur le lieu même de leur Résidence, un repas festif. Le jeudi 9 Décembre dernier, coquilles Saint Jacques, filet mignon, purée, fromage et dessert ont agrémenté le Repas de Fin d'Année. Et comme toujours, la journée s'est achevée en chansons.

Sylvie BOUVET

Adjointe aux Affaires sociales

Un geste très négatif

4

J'ai particulièrement apprécié l'article de Mme l'Adjointe à la Culture dans le précédent Cap magazine n°36. En effet, ce geste positif de la personne qui ramassait les déchets sur la plage mérite notre reconnaissance à tous. Bravo à celles et à ceux qui soucieux de notre environnement, montrent un bon modèle de citoyen et nous encouragent tous à suivre cet exemple de comportement responsable.

Cependant, je ne peux m'empêcher de rapprocher ce comportement de celui qui consiste, au même moment, à jeter tous les déchets de coquilles saint jacques dans les ports d'Erquy (voir photo). Bien entendu cette action est sans doute très minoritaire, mais il faut la condamner ! On ne peut pas d'un côté féliciter ceux qui savent se conduire, et de l'autre fermer les yeux sur des attitudes si dévastatrices. Qu'ont pu penser tous les promeneurs qui ont sillonné nos ports pendant les vacances de fin d'année ?

Notre environnement est l'affaire de tous, et en tout premier lieu celle des élus. Face à des actions si peu respectueuses, notre réaction doit s'exprimer pour montrer, pour le moins, notre mécontentement et notre opposition à de telles pratiques.

Loïck Le Guen
Conseiller Municipal

A noter que les coquilles (vides) sont vendues à des usines qui les nettoient, à destination de l'industrie agro-alimentaire de transformation.

Un geste positif, ... suite

Plusieurs personnes se sont présentées à l'Accueil de la Mairie pour nous dire qu'elles aussi prenaient l'initiative de nettoyer de temps à autre les plages qu'elles fréquentent, mais qu'elles étaient confrontées au manque de poubelles à proximité. En effet, si en été les sacs sont ramassés par les employés communaux, hors saison il n'est pas gérable pour les Services Techniques d'organiser une collecte pour un ou deux sacs. Par contre s'il s'agit d'une opération organisée par une association, il suffit de prévenir les services municipaux suffisamment tôt afin qu'ils puissent planifier le ramassage des sacs, pour éviter qu'un dépôt d'ordures «semblant sauvage» n'en attire d'autres.

Christiane GUESNET

Adjointe à la Culture



Les Coquilles de la colère.

Mon Carnet d'adresses

Il répertorie les commerçants et artisans, les restaurants, les loisirs touristiques d'Erquy et des environs adhérant à l'Office de Tourisme, ainsi que les horaires de marées 2011. L'Office de Tourisme dans sa nouvelle communication a en effet souhaité offrir à la population locale un document utile à conserver toute l'année. Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Erquy au mois de mars. Vérifiez bien vos publicités distribuées chaque semaine. Aussi disponible à l'Office de Tourisme et dans les commerces partenaires.



Plein succès pour la Virade

Les idées n'ont pas manqué en 2010 pour lancer la collecte de fonds bien avant le jour J, avec la participation du Rotary Club de Lamballe (2000€), les p'tits bracelets de Florine (705€), le blog éphémère des p'tites mains viradeuses (1600€), les lutins de l'Espoir (1000€), le vide grenier organisé par le comité des fêtes (1500€), les ventes d'Olivier sur les vides greniers (1000€) ... le record est encore battu : au moment où nous écrivons ces lignes, c'est plus de 47735,28 € qui ont été collectés par la Virade de l'Espoir d'Erquy 2010 ... MERCI.

Centre de Secours

Deux nouvelles recrues ont intégré le centre au premier décembre dernier: Stéphane GARBIT, qui arrive de l'Essonne avec 6 années d'ancienneté et le grade de Caporal, et Marion COULBAULT, comme Sapeur. Nous leur souhaitons à tous deux la bienvenue au Centre de Secours d'Erquy.

Le bilan 2010 voit une augmentation de 9% du nombre d'interventions, soit 583 sorties pour l'année (voir graphique).

Les sapeurs pompiers bénéficient de formations, afin de parfaire leurs compétences. Ont été reçus à ces formations :

Florian PERROQUIN (conducteur tout terrain), Benjamin RENAUT (chef d'agrée Ambulance), Pascal CHATEIGNER (Chef d'agrée Opérations diverses), Maxime TALBOURDET (Secours Routier), Olivier CHATEAU, Philippe ALVISET et Germain LEMAITRE (formation de Sergent). Frédéric FREMONT a été nommé au grade de Lieutenant, Mickaël HUREL au grade

d'Adjudant, Maxime TALBOURDET et Jean-Philippe BARBU ont reçu la distinction de Première Classe. Félicitations à tous.

ET SI C'ÉTAIT MOI LE TÉMOIN ?

..... PROTÉGER ALERTER SECOURIR

ÉVITER UN AUTRE ACCIDENT

- Voiture du témoin bien garée avec feux de détresse
- Faciliter le passage des secours
- Ne pas fumer
- Couper le contact et débrancher la batterie
- Balisage efficace dans les deux sens de circulation
- Éviter l'incendie



18 ou 112

SAPEURS POMPIERS

17

POLICE GENDARMERIE

15

SAMU

INDISPENSABLE

Combien de véhicules ?

Quels véhicules ?

Combien de blessés ?

Quelle gravité ?

Quelle route ?

Quelle commune ?

Quel carrefour ?

Quel itinéraire ?

NE PAS DÉPLACER LE BLESSÉ sauf risque d'incendie ou d'explosion

- Détacher le casque sans le retirer
- Détacher la ceinture de sécurité



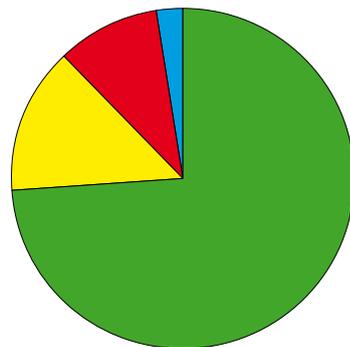
- Favoriser la ventilation



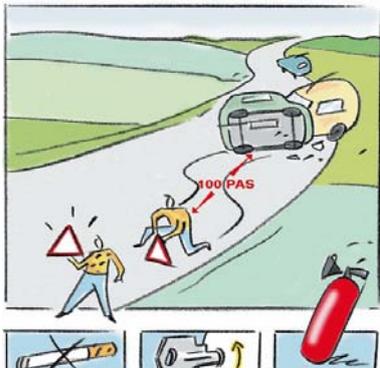
- Desserrer les vêtements
- Lutter contre le froid



- Comprimer toute hémorragie
- Ne pas donner à boire



74,0 % Secours aux personnes
14,0 % Interventions diverses
9,5 % Feux
2,5 % Sorties en mer



REQUALIFICATION DES AMÉNAGEMENTS

Un programme d'aménagements pour organiser le flux du public a été mis en œuvre dès les premières acquisitions par le Département en 1980. Il comprenait la réalisation de cinq aires de stationnement. Plus de vingt cinq ans après, la fréquentation touristique, estimée en 2003 à 600 000 visiteurs annuels, s'étant encore amplifiée, ces aménagements sont insuffisants, en particulier les aires de stationnements. Les véhicules stationnent au bord de routes étroites, gênant l'accès des véhicules de sécurité, et obligeant les piétons à circuler au milieu des voitures.

Les objectifs et la conduite de l'opération

L'ensemble de l'opération a donc en premier lieu des objectifs environnementaux et de développement durable. L'utilisation des liaisons douces pour les déplacements et le recul de la place de la voiture, par une nouvelle organisation de l'accès et de la distribution automobile, vont être priorités pour le grand public dans un cadre pédagogique lié à l'accueil touristique dans un grand site naturel.

La traversée de notre commune par la voie n°4 nord Bretagne du schéma vélo régional va permettre d'intégrer, au réseau national les liaisons cyclables donnant à ces choix une place à la hauteur des enjeux de l'opération.

Présenté aux élus réunis en Commission plénière le 7 décembre 2010, ce programme pluriannuel 2011-2015 a été approuvé en Conseil Municipal le 16 décembre 2010. Ce programme communal était déjà inscrit au Contrat de Territoire 2010-2015 (contrat pluriannuel de gestion des subventions départementales), pour une valeur estimative initiale de 1.955.000 €. Le coût estimatif détaillé ayant été communiqué en fin d'exercice 2010, l'investissement est désormais évalué, honoraires, divers et révisions de prix comprises, à 1.861.000 € HT et sera réduit à la valeur nette de 1.675.000 € HT, si l'on déduit le montant des subventions escomptées, soit une **charge nette annuelle moyenne de 335.000 € HT**. Ce programme communal s'inscrit dans un programme plus large qui associe le département des Côtes d'Armor, l'ensemble des investissements représentant une dépense brute de 4.800.000 € HT de 2011 à 2018. Sa réalisation se déroulera en trois tranches successives, la première serait réalisée pour la saison estivale 2013, au niveau du « cœur de site ».

Courant 2011, une présentation exhaustive du programme de l'opération sera proposée à la population, ainsi qu'une réunion d'information.

Emplacement de la future aire de stationnement du Cap d'Erquy.



La conduite de cette opération se concrétise grâce au partenariat étroit entre la Commune et le Département, chacun s'engageant suivant ses compétences et ses moyens à la mise en œuvre d'actions coordonnées et planifiées.

La nouvelle municipalité, sous la présidence de Madame le Maire, a lancé le projet dans sa phase opérationnelle lors d'un séminaire de l'ensemble des élus du Conseil Municipal le 18 septembre 2008, fixant les grandes lignes et la méthode pour la phase de programmation de l'opération.

Depuis, un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens des deux collectivités, de représentants du monde associatif et des usagers, s'est réuni à de nombreuses reprises pour alimenter le débat et décrire le besoin réel, au plus juste, des deux collectivités.

Un nouvelle organisation de l'accès et du stationnement automobile pour le public touristique

L'objectif sera de faire arriver le flux touristique par l'est (Les Jeannettes) et de le faire cheminer vers l'ouest (village des Hôpitaux - rue des Moulins) sur un itinéraire permettant de le distribuer dans les aires de stationnement reliées au littoral par des liaisons douces. Une évaluation, et une mise à jour de la signalétique à partir des grands axes routiers, dirigera le public vers le carrefour des Jeannettes point central de départ de l'itinéraire de distribution. Un second itinéraire local sera jalonné au départ du centre-ville.

La réorganisation du stationnement automobile

D'ACCUEIL TOURISTIQUE AU CAP D'ERQUY

sera réalisée avec des objectifs forts d'intégration paysagère conjugués avec ceux concernant la sécurité du public. Les circulations seront organisées de manière séparée et indépendante, piétons et cyclistes d'une part et véhicules motorisés de l'autre. Un dispositif permettant la traversée sécurisée des cyclistes et imposant un ralentissement conséquent de la vitesse des automobiles sera proposé là où les liaisons cyclables et automobiles se croiseront. Par ailleurs, le stationnement sauvage sera interdit physiquement au bord des voies de circulation automobile.

Les aires de stationnement vont alors devenir des éléments clés de régulation de la fréquentation touristique qui conduira à une répartition cohérente et complémentaire des flux sur l'ensemble du littoral communal :

- La création d'un stationnement « cœur du site » permettra de sortir les véhicules du site classé. Il sera le point central de la réorganisation de tous les déplacements dans la partie ouest du site. Cette aire de stationnement dénommée «Aire de stationnement du Cap d'Erquy» sera créée à l'ouest et à l'est de la rue de la côte de Pâques et sera identifiée comme l'ultime stationnement vers l'ouest et la Pointe.
- La création d'un point d'accueil entrée de site à La Ville es Renais, rue de Clairville, sera une aire de service et de stationnement des véhicules pour les usagers de la véloroute

départementale.

Favoriser les liaisons douces et continuer la restauration et la protection de l'environnement.

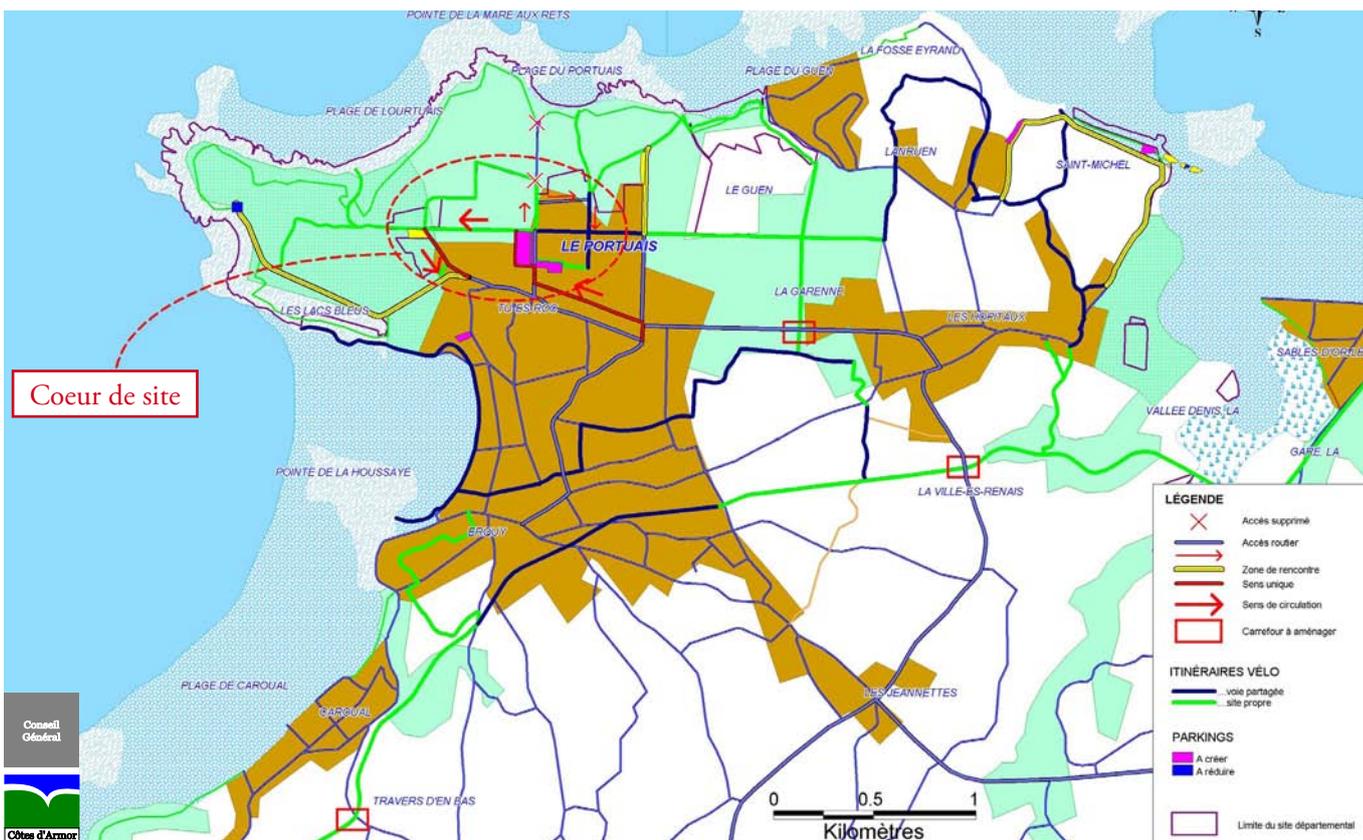
La réalisation des liaisons douces en site propre et leurs connexions dans un maillage fonctionnel pour les piétons et cyclistes constituent un des changements les plus engageants pour l'avenir du tourisme et pour la vie locale. Dans le cadre du recul des stationnements, l'objectif consiste à donner un avantage aux usagers des liaisons douces sur les motorisés par la création de voies multimodales (cheminement mixte piétons-vélos) en site propre. Ainsi, en particulier sur l'aire de stationnement du Cap, le public pourra partir à la découverte et randonner en site propre vers les plages sauvages, le Gr 34 ou l'agglomération suivant deux modes de déplacement, cycliste et pédestre.

La jonction avec la véloroute voie verte inscrit l'opération comme précurseur dans l'avènement des usages touristiques du futur.

Plusieurs circuits, en voie multimodale, pourront être utilisés par les personnes à mobilité réduite.

Différents espaces, aux statuts divers, seront restaurés et mis en renaturation. Leur gestion reviendra par la suite au Conseil Général des Côtes d'Armor.

Anthony KERICHARD
Directeur des Services Techniques



CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet, ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 16 décembre 2010

Mise à jour de la composition des commissions municipales - Mandat Municipal 2008-2014.

Remplacement de Madame Odette Hindermeyer.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'actualiser la composition des Commissions Municipales suite à la démission de Madame Odette Hindermeyer du Conseil, démission enregistrée le 2 novembre 2010. Celle-ci a été remplacée à l'initiative, sur proposition de la Majorité, par ÉTIENNE Bernard (Commission 3), MORGAND Michel (Commission 5), GUESNET Christiane (Commission 6), LE GOFF Guilaine (Commission 7).

Tarifs 2011 d'Eau Potable et d'Assainissement. Montant des surtaxes communales.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions) adopte les tarifs municipaux d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Eaux usées à compter du 1^{er} janvier 2011. *Ceux-ci sont disponibles sur notre site internet (www.ville-erquy.com) ou en Mairie.*

Exonérations et abattements sur tarifs municipaux 2011. Tarification sociale des campings.

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité. *Ceux-ci sont disponibles sur notre site internet (www.ville-erquy.com) ou en Mairie.*

Requalification des aménagements d'accueil du public au Cap d'Erquy. Validation du programme technique. Demande des subventions extra-départementales (subvention du CG22 acquises au contrat de territoire 2010-2015).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions) approuve le programme technique de requalification des Aménagements d'Accueil du Public au Cap d'Erquy, valide l'évaluation du programme de travaux pluriannuels pour un montant total de 1.861.790 € H.T. et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions d'équipement et autres fonds de concours.

Conseil Municipal du 16 décembre 2010

Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate Mme le Maire pour renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 300.000 Euros auprès du Crédit Agricole et de 600.000 Euros auprès de la Caisse d'Épargne.

Fusion des écoles publiques.

L'inspection Académique a programmé d'unifier la direction administrative des deux écoles maternelle et élémentaire. Une seule direction sera chargée d'administrer les deux écoles. Le Conseil Municipal, à la majorité (5 contre et 3 abstentions) accepte la fermeture administrative et la création de l'école primaire.

Recrutements temporaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de recourir à des Agences intérimaires pour le recrutement de personnel temporaire spécifique lorsque le service

intérimaire du Centre de Gestion ne peut répondre à la demande.

Voyages scolaires à finalité pédagogique. Dotation unitaire individuelle 2011.

La Commune prévoit chaque année l'octroi d'une dotation individuelle au bénéfice des collégiens domiciliés à Erquy qui bénéficient d'un voyage scolaire organisé par leurs établissements. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de fixer la dotation individuelle à 40 Euros.

Concession départementale du port de plaisance (Erquy centre) à la Commune d'Erquy.

Le Conseil Général suggère de prolonger l'actuelle concession par voie d'avenant pour une durée d'un an. Ce délai supplémentaire devrait permettre d'envisager les questions techniques relatives à la modification des limites de concession plaisance et de déplacement du chenal, afin qu'elles soient prises en compte dans la nouvelle délégation de service public, laquelle fera l'objet d'une mise en concurrence dans le courant de l'année 2011.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de proroger d'un an l'échéance de la concession initialement prévue au 8 avril 2011 jusqu'au 12 avril 2012.

Opération Cap sports, Cap culture 2011. Petites vacances : février, Pâques et Toussaint. Opérations hebdomadaires permanentes 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le recrutement maximum de 9 animateurs sportifs.

Cie de théâtre « Les Enfants Perdus » : demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Le Cie des enfants perdus n'étant pas domiciliée en Bretagne, il incombe à la Commune d'Erquy de solliciter le versement de la subvention culturelle auprès du Conseil Régional et de la reverser à la compagnie dans le cadre des prestations que cette dernière assure auprès des jeunes réginiens. Cette subvention est demandée dans le cadre de l'organisation d'un spectacle intitulé « El Presidente ». Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Rémunération des saisonniers 2011.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité les conditions de recrutement et notamment la grille indiciaire de rémunération des saisonniers de l'ALSH et des autres services. Il accepte également le versement d'une indemnité compensatrice au titre des dimanches et jours fériés ouvrés dans le cadre du cycle hebdomadaire de travail.

Instauration d'une participation pour voirie et réseaux. Extension du réseau des Eaux Pluviales. Construction d'une maison individuelle. Secteur concerné : impasse des Sarcelles.

La Commune d'Erquy assurera en qualité de Maître d'Ouvrage, la réalisation technique des travaux

d'extension du réseau collectif en eaux pluviales à l'effet de raccorder les parcelles A 897-1841-1940-904-898 pour un coût fixé à 20.200,44 Euros. La quote-part du bénéficiaire est fixée à 80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'Eaux Pluviales et 100% du coût total TTC pour les boîtes de branchement au réseau d'eaux pluviales. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Installation d'une participation pour voirie et réseaux. Extension du réseaux des eaux usées. Construction d'une maison individuelle. Secteur considéré : rue de la Côtière Perrine.

La Commune d'Erquy, assurera en qualité de Maître d'Ouvrage, la réalisation technique des travaux d'extension du réseau collectif en eaux usées à l'effet de raccorder les parcelles privées A 2045 et 2046 pour un coût fixé à la somme de 7.428,62 Euros. La quote-part du bénéficiaire du projet d'aménagement est fixée à la valeur de 80% du coût total du réseau d'eaux pluviales et 100% du coût total TTC pour les boîtes de branchement au réseau d'eaux pluviales. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Dévolution d'un marché de travaux. Aménagement de la rue Castelnau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la dévolution du marché de base et l'option n° 2-enrobé beige sur trottoir- pour un montant H.T. de 363.488,80 Euros H.T. au groupement d'entreprises Eurovia / SRTP.

Electrification, Eclairage Public et Téléphonie 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la programmation annuelle des travaux d'éclairage et d'électrification 2011 pour un devis estimé par le Syndicat Départemental d'Electrification à 193.890 Euros T.T.C.

Procès-Verbal complémentaire n° 1 de mise à disposition des ouvrages d'Eclairage Public dans le cadre du transfert de compétences.

La Commune d'Erquy par délibération en date du 29 octobre 2004 a décidé de transférer au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'Eclairage Public dans le cadre d'un transfert de compétence. Ce transfert de compétence entraîne la mise à la disposition du S.D.E. des biens concernés par l'exercice de cette compétence. Un PV dressé le 4 février 2009 reçu au SDE le 22 juillet 2010 fixe la valeur des biens à 1.370.729,62 Euros. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le PV complémentaire d'un montant de 59.366,59 Euros.

Délégations de service public d'Assainissement En Eaux Usées et Eau Potable.

Afin de permettre à la DDTM de préciser les conditions de la consultation à organiser dans le cadre du renouvellement des contrats d'affermage, il est demandé à la commune d'ajuster la durée de renouvellement contractuel initialement fixée par délibération du 16-11-2010, et de la réduire de 90 à 84 mois (7 ans). Ce projet

de décision intervient après la signature de l'avenant n° 3 portant prolongation des contrats de base pour une durée de six mois. Le Conseil Municipal accepte à la majorité (6 abstentions).

Installation classée EARL CARFANTAN de Plurien : élevage de poules.

Par arrêté du 27 décembre 2010 modifié le 29 décembre 2010 (ajoutant la commune de FREHEL) le Préfet soumet à enquête publique en mairie de PLURIEN la demande présentée au titre de l'installation classée « EARL CARFANTAN » (sise à HENANBIHEN « Le Reposoir »). Cette installation est exploitée à PLURIEN au lieu-dit « La Grande Hazaie », dans le bassin versant de l'Islet. La demande porte sur la restructuration externe avec augmentation du cheptel d'un élevage avicole autorisé (poules pondeuses) soit 222.354 animaux équivalents avec mise à jour de la gestion des déjections et adaptation de l'unité de fabrication d'engrais et de supports culture ainsi que des constructions. Les excréments sont traités dans une usine à l'extérieur, il n'y a donc pas d'impact sur l'environnement. Le dossier est déposé en mairie de PLURIEN, à la disposition du public, pendant un mois dans le cadre de l'enquête publique du 14 janvier au 15 février 2011. Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions) émet un avis favorable.

Admissions en non valeur. Etat 2010-1 des produits irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité admet en non valeurs les créances irrécouvrables sur les budgets suivants :

- Budget Général : 1.386,85 Euros
- Cuisine Centrale : 566,40 Euros
- Campings : 995,87 Euros
- Port-Centre : 72 Euros.

Demande de remise gracieuse par le camping de la Plage (Saint-Pabu).

Le camping de la plage de Saint-Pabu constatant un différentiel important entre le taux de remplissage théorique de son établissement qui sert au calcul forfaitaire de la taxe de séjour pour les grands hébergements et le taux de remplissage réel de l'établissement, ce différentiel s'expliquant par la grandeur du camping, et le nombre moins important d'installations de type mobil-home par rapport à d'autres établissements. Une remise gracieuse partielle de 5581,38 €, soit environ 60 % du montant de la surtaxe calculée à 9302,31 € (écart estimatif entre Taxe de Séjour Forfaitaire - 29307,39 € - et Taxe de Séjour Réelle au vu de l'occupation réelle - 20005,08 €) est accordée. Le conseil accepte à l'unanimité.

Frais de justice : 800 Euros d'indemnité contentieuse à verser à M. et Mme BLANCHET.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 800 Euros à M. et Mme Eddy BLANCHET, dans le cadre de la procédure contentieuse actionnée contre la décision communale de retirer un permis de construire tacite au lieu dit « Saint-Sépulcre ». Décision communale notifiée par courrier du 14 mai 2007, annulée par décision du tribunal Administratif de Rennes en date du 9 décembre 2010.

REFONTE DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE ET DE SERVICES

Les six Communes membres de la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre ont constitué un groupement de commande avec la Communauté de Communes pour la réalisation d'une étude de signalisation touristique et de services sur l'ensemble du territoire communautaire. Cette étude, qui a débuté en octobre 2009, a été confiée à une société spécialisée.

Cette opération vise à compléter et à mettre à jour la signalétique des activités et services, et à en assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire. Cette démarche est l'occasion d'atteindre plusieurs objectifs :

- Améliorer la qualité des déplacements,
- Améliorer la communication sur les activités et notamment touristiques,
- Améliorer l'identité et l'image du territoire,
- Proposer un dispositif, qui combine le développement des activités sans porter atteinte à la qualité de l'environnement : Préservation des paysages (maîtrise de la prolifération des pré-enseignes publicitaires...).

Les réglementations sont diverses et les dispositifs doivent être adaptés aux besoins. L'abondance d'information nuit à l'information et à l'environnement. Pour faire face aux nouvelles demandes, il est nécessaire de préciser les règles de

la signalisation dans l'intérêt général.

Les signalisations directionnelle et d'intérêt local intègrent les indications suivantes : Les pôles touristiques d'intérêt départemental, les quartiers, l'office de tourisme, l'hôtel de ville, les plages, certains parkings, les panneaux d'information, le patrimoine naturel ou bâti, les équipements culturels, les équipements de loisirs, l'hébergement, la restauration, les équipements communaux et les commerces isolés.

L'étude touche à sa fin. **Considérant l'intérêt de réaliser ce projet à l'échelle du territoire de la Côte de Penthièvre, le Conseil Municipal du 16 décembre dernier a mandaté la Communauté de Communes pour poursuivre en commun le travail engagé dans sa phase de réalisation.**

Pour la Commune d'Erquy, la pose de cette nouvelle signalétique s'échelonne sur 2011 et 2012. Le coût de ces travaux est estimé à 107 000 € HT. Ces derniers sont cofinancés par la Commune, la Communauté de Communes, le Pays de Saint-Brieuc et le Conseil Général des Côtes-d'Armor.

Anthony KERICHARD
Directeur des Services Techniques

AIRES DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Dans le Cap Magazine de juillet/août 2009, nous vous faisons part du lancement d'une étude de zone de protection du patrimoine architecturale urbain et paysager (Z.P.P.A.U.P.), aujourd'hui dénommée aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (A.V.A.P.), suite au Grenelle de l'Environnement.

C'est une servitude qui comprend, au sein d'un périmètre délimité, un règlement visant la protection et la gestion du bâti et des paysages. Ce document d'urbanisme sera annexé au Plan Local d'Urbanisme.

Un comité de pilotage, constitué d'élus, de représentants des services de l'état et d'un représentant de l'Association de Protection des Sites se réunit régulièrement pour prendre connaissance et valider l'avancée du travail du groupement d'architectes du patrimoine, missionné pour réaliser l'étude.

Une identification, une analyse et un diagnostic du patrimoine ont été exécutés. Le comité travaille aujourd'hui sur la définition de mesures de protection et de mise en valeur par secteur. Deux réunions de travail sur le terrain ont été organisées les 3 novembre et 14 janvier derniers. Nous

remercions la SNSM, et plus particulièrement Loïck LE GUEN, pour nous avoir invité sur leur vedette afin d'observer l'urbanisation du littoral réginiéen. Le comité pourra proposer des mesures cohérentes pour améliorer ou du moins pour préserver un littoral aussi attrayant. Cette étude nécessitera une enquête et une ou plusieurs réunions publiques.

Anthony KERICHARD
Directeur des Services Techniques



Le Comité avant l'embarquement à bord de la vedette de la SNSM.

LA MINORITÉ

Pour l'avenir d'Erquy faisons de la place aux jeunes

Durant les dernières séances du conseil municipal nous avons traité de sujets primordiaux pour l'avenir d'Erquy : la fusion des écoles maternelle et élémentaire, le projet d'aménagement du cap d'Erquy, les orientations budgétaires, le projet de ZAC de la Couture. Chacun de ces dossiers a des conséquences importantes pour l'avenir d'Erquy. Nos échanges avec nos collègues de la majorité ont parfois été vifs lors des débats, nous aurions préféré un ton et des propos plus en rapport avec les enjeux.

Deux idées force nous ont guidé dans ces débats et ont conditionné nos votes :

- La mixité sociale n'existe plus à Erquy et c'est le développement harmonieux d'Erquy qui est en péril.
- Devant cette situation la priorité doit être donnée dans les projets d'investissement aux mesures permettant de redresser à terme cette situation.

Erquy n'aura plus l'année prochaine d'école maternelle c'est une conséquence directe de la réduction du nombre d'enfants scolarisés. Par rapport à il y a 10 ans c'est une centaine d'enfants en moins qui sont scolarisés à l'école élémentaire d'Erquy. Les enseignants l'ont accepté pour éviter des mesures de suppression de poste encore plus dommageable et nous les comprenons même si nous n'avons pas approuvé en conseil la mesure de fusion des deux écoles. Cette évolution est malheureusement emblématique du vieillissement de la population d'Erquy.

Pour nous l'explication est simple, il n'y a pas assez de logements à Erquy accessibles aux jeunes et aux familles à revenus modestes. Depuis trois ans que nous sommes élus,

nous ne cessons de le répéter sans être vraiment entendus.

Le débat sur les orientations budgétaires a été cette année réduit à sa plus simple expression. Le conseil a été appelé à approuver une liste de projets déjà connus voire engagés sans réel débat sur les priorités à définir au vu d'une situation qui empire d'année en année. Il y a urgence à favoriser la mixité sociale et générationnelle or le projet de ZAC, seule réponse tangible apportée jusqu'ici par la majorité n'aura éventuellement d'effets qu'au cours du prochain mandat municipal.

Cette réponse, outre le fait qu'en dehors de la Couture elle subordonne la résolution des problèmes de logement au bon vouloir du marché immobilier, ne tient aucun compte des potentialités existantes. Le parc immobilier disponible d'Erquy est important. Il y a en ce moment un nombre considérable d'habitations en vente sur la commune, et des terrains disponibles ... Des projets immobiliers sont dans la difficulté ; appartements non vendus, projets annulés... C'est de ce côté qu'à court terme il faut chercher et surtout agir. Depuis trois ans nous n'avons cessé de le dire et nous avons demandé un recensement du patrimoine communal qui pourrait être affecté à l'aménagement ou à la construction de logements, réclamé la constitution de réserves foncières, préconisé la mise en place de toutes les mesures favorables à l'extension du parc locatif. Les choix d'investissement faits jusqu'ici montrent que nous n'avons été ni écoutés, ni entendus.

**Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen,
N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive.**

<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dans ce roman paru à l'automne 2005 Russell Banks imagine une américaine, Hannah Musgrave, la soixantaine, responsable d'une ferme écologique. Le récit qu'elle nous livre est presque une confession, elle revient sur son parcours, parfois chaotique : activiste politique dans sa jeunesse, membre d'un mouvement révolutionnaire (le Weather Underground), elle a dû fuir son pays et se réfugier au Ghana d'abord, puis au Libéria, sous une fausse identité. Là, elle a épousé le ministre de la santé, Woodrow Sundiata et mis en place un sanctuaire pour sauver les chimpanzés, menacés par les laboratoires pharmaceutiques américains. Dix ans plus tard, il lui faut fuir à nouveau, pour échapper à la guerre civile qui fait rage dans le pays ; son mari est cruellement assassiné et elle laisse derrière elle ses 3 fils.

Ce roman est absolument renversant, il mêle fiction et Histoire, l'auteur pointe les relations douteuses qui unissent les Etats-Unis et le Libéria. L'héroïne, étrange, pas vraiment sympathique, a une personnalité complexe, en quête de sa véritable identité, c'est pourquoi elle retournera en Afrique bien plus tard afin de clore une histoire brutalement interrompue, d'y mettre un point final. Elle nous offre une vision froide, sans complaisance de sa vie mais sans jamais non plus porter de jugement. On se laisse fasciner dès les premières pages par ce récit engagé, sous la plume d'un auteur dont les qualités d'écriture ne sont plus à prouver.

American darling, de Russell BANKS, Actes Sud, 2005.



Voici retracé le mythe du prince Dédale, fils d'Alcippé, reine d'Athènes, dès sa naissance. Adulte, il deviendra un artisan, inventeur et architecte talentueux, respecté et admiré de tous, jusqu'au jour où il prendra en apprentissage Talos, son neveu. Celui-ci va s'avérer très doué également, il sera notamment l'inventeur de la scie ce qui va rendre Dédale très jaloux. Or cette

jalousie ne va cesser de croître, jusqu'au meurtre de Talos, poussé du haut de l'Acropole. Voué à l'exil pour son crime, Dédale va s'installer en Crète à la cour du roi Minos, ennemi des Athéniens. Suivront de très nombreuses aventures : le Minotaure, le labyrinthe, Thésée et Ariane, Icare...

Ce livre est très complet sur le mythe de Dédale et c'est là son intérêt majeur. En effet, bien souvent on n'en connaît que certains épisodes or ils sont tous liés et découlent les uns des autres. Viviane Koenig nous propose aussi une plongée dans la civilisation grecque de l'Antiquité, non seulement grâce aux encarts de fins de chapitre qui se consacrent à un thème particulier (les aèdes, l'hospitalité, les artisans ...) mais grâce au récit lui-même qui fourmille d'informations sur la vie quotidienne, les croyances. Enfin, les personnages ont une réelle profondeur psychologique, l'auteur sonde leurs sentiments : doute, peur, jalousie. Un très bon ouvrage qui se lit comme un roman d'aventures, je le recommande chaudement dès 9 ans !

Dédale, l'homme oiseau, de Viviane Koenig, illustré par Mélisande Luthringer, Tourbillon (Collection Légendaire)

Fabienne LESVENAN, Bibliothèque Municipale

Retrouvez les chroniques de la bibliothèque sur le site :
<http://bibliotheque.erquy.fr>, rubrique «Coups de cœur».

LAURENT COTTEL

J'ai toujours voulu faire ça ! A l'âge où les enfants parlent de pompiers, de chauffeurs, de marins, ... Laurent parle de théâtre, de comédiens, ... d'être sur scène ou sous un chapiteau.

L'image qu'il a conservé est celle des «intermèdes vivants» lorsque sa grand-mère l'emmenait au cinéma à Saint-Denis : il éprouvait plus de plaisir à attendre l'entracte qu'à voir le film !

Au lycée, il s'inscrit au club «Théâtre et anglais» où il jouait des pièces de théâtre ... en anglais. Ce sont ses premiers pas sur scène, et la découverte du plaisir de «jouer le personnage». Deux événements vont le marquer. Tout d'abord, «Un Faust Irlandais» de Lawrence Durell à Paris, et la rencontre avec des comédiens qui ont compté pour lui, notamment dans le rôle d'un fantôme, «presque rien à faire, mais quelle présence ... une leçon». Puis «Le petit prince», un spectacle de marionnettes : il fallait faire passer toutes les émotions à travers un simple objet. Cela lui a permis de comprendre beaucoup de choses en tant que comédien.

Lorsqu'on demande à Laurent pourquoi il en est arrivé à la création d'une compagnie de théâtre travaillant avec des enfants, la réponse vient avec



une image : «Dans un spectacle, il y avait un enfant, seul sur scène, ce fut comme un «flash», un aller/retour fulgurant entre mon propre enfant et ma propre enfance».

Les spectacles de la Compagnie Les Enfants Perdus ont très vite connu le succès, et le metteur en scène a pris le dessus sur le comédien, naturellement et sans regret.

Laurent en retire aujourd'hui beaucoup d'émotions du travail accompli. «Je suis très fier du travail de certains enfants comédiens» nous dit-il «les enfants et les ados ont une faculté de travail énorme et c'est fou la maturité et le professionnalisme qu'ils peuvent acquérir sur un spectacle. Ils sont acteurs de leur vie dans une vraie conscience citoyenne».

LA COMPAGNIE EN RÉSIDENCE À ERQUY

Peut être avez-vous eu la chance de voir les spectacles «Les Mendiants de Londres» ou «Merlin» ? Forte de ces succès, la compagnie revient donc pour la troisième fois en résidence d'artiste à Erquy pour créer «El présidente», une fable sur la vie en communauté, le partage, le pouvoir. Ce nouveau projet a reçu le soutien de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, par le vote d'une subvention.

Pour cette nouvelle création, la Compagnie Les Enfants Perdus cherche des enfants et des jeunes de 8 à 17 ans. Les personnes intéressées doivent aimer bouger, vivre en groupe, s'amuser et travailler. «Dans ce spectacle, il y aura des chants, des percussions, de la capoeira et les enfants apprendront à parler un peu espagnol» nous dit Laurent Cattel, le metteur en scène.

Elle recherche des enfants comédiens

Une présélection sur photo et questionnaire téléchargeable sur le site de la Compagnie (www.compagnielesenfantspendus.fr). Ce questionnaire est à retourner au plus tôt. Un temps de rencontre avec parents et enfants. Des rendez-vous individuels seront pris au mois de mars 2011, principalement les week-ends (durée : 20 minutes environ). Enfin, pour certains enfants, des week-ends d'auditions collectives auront lieu en avril 2011.

Le Travail de création et de répétition de la pièce

Le travail artistique avec la troupe définitive commencera

en juin 2011 (un week-end). Une première période de travail à l'Ancre des mots d'Erquy se déroulera du 4 au 24 juillet. A partir de septembre, les enfants répéteront principalement les week-ends ainsi qu'une partie des vacances de la Toussaint. Les répétitions effectives seront cependant organisées selon le rôle de chacun, sur les différents lieux : Erquy, Le Mêle sur Sarthe, Mamers, Alençon, Loudéac.

Concernant les représentations de la pièce

Les représentations auront lieu à partir de novembre 2011, principalement les week-ends. Une tournée de 15 représentations au minimum est prévue dans tout l'ouest et peut-être au-delà. La participation à ce projet est entièrement gratuite. Il est important de savoir que l'enfant et sa famille prennent un engagement fort sur une période de deux ans (année de création et 2 saisons de tournée). La disponibilité et le travail demandés aux enfants sont à la hauteur de ce projet de qualité professionnelle.

Compagnie Les enfants perdus

21, avenue de Falkenstein - 61170 Le Mêle sur Sarthe
www.compagnielesenfantspendus.fr
contact@compagnielesenfantspendus.fr
 Tél / Fax : 02 33 31 99 69